Campagne d'information et de prévention en Auvergne-Rhône-Alpes

# RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS

**CAMPAGNE 2018 → 2023** 



# La journée de la prévention des risques

1 ere edition

SDMIS
SAINT-PRIEST
MARDI 8 OCTOBRE 2019



















# Sommaire

1. La journée d'information Les bons
réflexes 3
<ul> <li>Pourquoi cette journée ?</li></ul>
2. Un label pour diffuser des actions
innovantes 8
<ul> <li>Un cahier des charges précis</li></ul>
3. Les contacts utiles 12





Les bons réflexes

Mardi 8 octobre, la journée d'information Les bons réflexes vient illustrer la volonté des acteurs de la région Auvergne-Rhône-Alpes de se doter de moyens de communication ambitieux pour informer et protéger les populations habitant dans des zones exposées aux risques industriels majeurs. À l'automne 2018, pour répondre à la réglementation en vigueur sur le territoire national en matière d'information des populations sur les risques technologiques, une campagne de sensibilisation du grand public a été lancée. Elle vise à informer sur les risques industriels majeurs de la région et sur la conduite à tenir en cas d'alerte. Cette campagne intervient tous les 5 ans depuis les années 1990. Pour la premère fois, elle s'inscrit dans la durée, de 2018 à 2023, avec l'organisation d'événements réguliers et d'actions de sensibilisation aux risques. La journée du 8 octobre en fait partie.

## Pourquoi cette journée?

L'accès des citoyens à l'information sur les risques naturels et technologiques auxquels ils sont exposés, ainsi que sur les mesures de sauvegarde qui les concernent, constitue un droit inscrit dans la loi (articles L.125-1 et suivants du code de l'environnement).

En matière de risques industriels, cette obligation concerne les établissements pour lesquels un accident grave aurait des impacts à l'extérieur du site sur les populations, les infrastructures, les biens ou/et l'environnement. Pour chacun des établissements concernés, le préfet fait établir un Plan Particulier d'Intervention (PPI). En fonction des risques en présence sur chaque site, les périmètres de ces PPI peuvent être de taille très variable.

Des actions de communication, comme cette journée d'information *Les bons réflexes*, sont déployées de manière régulière afin de sensibiliser le public aux risques majeurs et permettre une meilleure connaissance des comportements à adopter en cas d'alerte. Cela permet également à la population d'intégrer plus facilement ces messages. Des <u>brochures d'information</u>, par bassin, ont été élaborées dans ce sens et sont en ligne sur le site <u>Les bons réflexes</u>.

Les acteurs locaux (collectivités locales, industriels, associations, etc.) s'impliquent dans ces actions de communication, et en initient eux-mêmes. À cette fin, un label *Les bons réflexes* a été créé pour accompagner et valoriser des actions de sensibilisation qui peuvent être déployées dans d'autres territoires. La journée annuelle *Les bons réflexes* leur est en partie consacrée.

Pour tout savoir sur la campagne : www.lesbonsreflexes.com





Les chiffres clés de la campagne

122 établissements dans la région :

- 99 installations classées Seveso,
- 5 stockages souterrains de gaz,
- 8 sites nucléaires (dont 4 centrales nucléaires),
- 4 infrastructures de transports de matières dangereuses,
- 6 laboratoires manipulant des micro-organismes hautement pathogènes

Répartis sur 11 départements soit 4 1 0 communes

regroupées en 22 bassins d'information,

soit près de 3 millions de personnes concernées.





# Une journée ambitieuse

Il s'agit, pour la première fois depuis les années 1990, de permettre une continuité d'information entre deux campagnes quinquennales réglementaires (2018-2023), notamment autour du signal d'alerte et des bons réflexes à appliquer.

Pour cela, plusieurs acteurs se sont réunis : la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, le SPIRAL (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles et des risques dans l'agglomération lyonnaise), le SPPPY (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques dans la région grenobloise), l'APORA (Association régionale des entreprises pour l'environnement) et l'ASN (Autorité de sûreté nucléaire). Cette démarche mutualisée permet de mettre en commun les moyens humains, techniques et financiers pour sa mise en œuvre.

Le secrétariat de la campagne 2018 a choisi de proposer un temps fort chaque année, sous forme d'une journée d'information. Sont invités à cet événement les membres du Comité de pilotage de la campagne, les collectivités concernées par les risques industriels majeurs, les industriels soumis à la réalisation d'un Plan particulier d'intervention (PPI), les services de l'État, les établissements scolaires de la région.

Pour cette première édition, les organisateurs ont souhaité mettre en avant le label *Les bons réflexes* créé à l'automne 2018 et les actions labellisées déployées au cours de l'année écoulée ainsi que les porteurs d'actions.

Différents intervenants pourront échanger, lors d'une table ronde, sur le rôle des réseaux sociaux et leur plus-value pour enrichir l'information. La journée sera aussi l'occasion de donner les résultats de l'enquête de perception de la campagne.





# Le programme de la matinée

#### 9h30 - 10h

Accueil des participants autour d'un café

#### 10h - 10h30

Ouverture de la journée par la Préfète déléguée à la défense et à la sécurité auprès du Préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les trois co-présidents du COPIL de la campagne Les bons réflexes :

- Emmanuelle Dubée, Préfète déléguée à la défense et à la sécurité, Préfecture de région Auvergne-Rhône-Alpes
- Yannick Mathieu, Directeur -adjoint de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Jean-Luc Da Passano, Vice-président de la Métropole de Lyon
- Raphaël Guerrero, Vice-président délégué aux finances et au budget de Grenoble Alpes Métropole

#### 10h30 - 11h15

Présentation de l'enquête de perception de la campagne par le cabinet Côté client et échanges avec la salle

#### 11h15 - 12h30

Présentation du label *Les bons réflexes* et de quelques actions labellisées lors de l'année écoulée

#### 12h45 - 14h15

Repas et visite des stands où seront présentées notamment les actions labellisées

- L'Institut des risques majeurs (IRMa)
- La ville de Grenoble
- Le Mouvement national de lutte pour l'environnement (MNLE)
- La Plaine de l'Ain





# Le programme de l'après-midi

#### 14h15 - 14h45

Information et réseaux sociaux, présentation du contexte par :

- Sébastien Vienot, Chef de service prévention des risques industriels, climat, air, énergie, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Arnaud Bachelard, Community manager, Magazine

#### 14h45 - 16h15

Table ronde sur le rôle des réseaux sociaux en présence de :

- Yannick Mathieu, Directeur-adjoint, DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
- Patrick Pouchot, Responsable communication, VENCOREX le Pont-de-Claix
- Nathalie Bonnefoy et Marianne Aran, Responsable communication de crise, ORANO Tricastin et Paris
- Elodie Boileau, Chargée de communication, VISOV
- Béatrice Gisclard, Docteure, Université de Nîmes

#### 16h15 - 16h30

Conclusions de la journée par Yannick Mathieu, Directeur-adjoint de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes





# Un label Pour diffuser des actions innovantes

Donner de la visibilité aux actions de sensibilisation est une priorité, en particulier lorsqu'elles peuvent facilement être appropriées par d'autres collectivités ou territoires. Le label *Les bons réflexes*, créé en 2018, permet de distinguer et promouvoir ces actions.

## Un cahier des charges souple

Pour être lauréate, l'action candidate est soumise à l'appréciation d'un jury, composé de représentants du secrétariat de la campagne *les bons réflexes*. Elle doit respecter obligatoirement les critères suivants :

- être localisée sur le territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
- répondre à un objectif de prévention ou d'information sur les risques industriels majeurs, en lien avec la campagne Les bons réflexes et porter notamment sur la connaissance de l'alerte et/ou des consignes,
- répondre à un objectif d'intérêt général à caractère collectif,
- être adaptée à une communication dans le réseau des acteurs *Les bons réflexes* et sur le site de la campagne.

En plus de ces critères obligatoires, l'action devra respecter au minimum l'un des trois critères suivants :

- être initiée de manière volontaire, au-delà des exigences réglementaires,
- · être innovante.
- pouvoir être dupliquée par d'autres acteurs régionaux.

# Labelliser son action? Simple comme un clic

La demande de labellisation s'effectue directement en ligne, en remplissant un formulaire disponible sur le site : <a href="https://www.lesbonsreflexes.com">www.lesbonsreflexes.com</a>





# Un label

## Les actions labellisées

Le Bus info risques de l'IRMa fait étape à la plate-forme chimique du Pont-de-Claix

Le vendredi 5 octobre 2018. deux classes de CM2 des écoles élémentaires de Grenoble la Fontaine et les Trembles ont participé au Bus info risques. La tournée est organisée par l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), la mairie de Grenoble, la plateforme chimique du Pont-de-Claix, le SPPPY, le rectorat de Grenoble. L'objectif : sensibiliser les enfants à la prévention des risques industriels. À bord du Bus info risques, les élèves ont pu profiter d'une visite du site industriel, se faire rappeler les consignes de sécurité en cas d'accident industriel majeur, participer à un exercice d'extinction d'un feu.

# Les Matinales de l'Institut des risques majeurs

La matinale de l'Institut des risques majeurs consacrée aux risques industriels dans la région grenobloise a fait salle comble le vendredi 12 octobre au muséum de Grenoble.

Lesinterventions du SPPPY et de la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes ont permis d'aborder le contexte industriel local, le déploiement des plans de prévention des risques technologiques depuis 2003 et les problématiques de circulations des transports de matières dangereuses. Cette matinale s'est poursuivie avec de nombreux échanges entre les participants.

## « Apprenez à piloter une cellule de crise » avec l'Institut des risques majeurs

En juillet 2019, trois sessions ont été proposées aux communes concernées par le risque industriel majeur. Les objectifs ? S'initier à la gestion d'une situation de crise à travers un exercice de mise en situation sur table et de connaître les fondamentaux de la communication en cas de crise.





# Un label

## Les actions labellisées

Jeu Riscularo et atelier d'expériences

Durant la période printanière, de Grenoble ville parcours sur un les risques industriels et d'expériences atelier (petites expériences sur les un conséquences d'un risque industriel). Ces activités ont été proposées dans plusieurs écoles primaires de la ville de Grenoble en fin d'année scolaire 2018/2019.

Sensibilisation aux risques industriels des personnes en charge de la sécurité dans les entreprises

Le Syndicat mixte de la Plaine de l'Ain a mis en place un programme de sensibilisation pour ses entreprises avec plusieurs actions : informations pour chaque nouvelle entreprise, rappels sur les risques et consignes lors des réunions trimestrielles aui regroupent les responsables hygiène sécurité environnement (HSE) du parc, réalisation d'un exercice de confinement en 2018, participation à l'exercice national nucléaire en janvier 2019, participation aux réunions en lien avec la gestion des risques.

## La Métropole de Lyon porte plusieurs actions labellisées

- Réalisation et attribution d'une malette pour les habitants de la vallée de la chimie ayant réalisés des travaux prescrits par le plan de prévention des risques technologiques (PPRT).

À l'issue des travaux, les habitants reçoivent un sac sur lequel sont imprimés Les bons réflexes, un magnet, l'affichette des bons réflexes, une fiche sur la préparation et l'entretien des travaux réalisés pour la mise en sécurité, une lampe de poche et du ruban adhésif pour calfeutrer les ouvertures.

- L'organisation de 1/4 d'heure sécurité, proposés aux agents de la métropole pour sensibiliser aux bons reflexes en cas d'accident industriel.

- La formation des élus des communes de la métropole au pilotage d'une cellule de crise. Dans le cadre du partenariat avec l'IRMa (Institut des Risques Majeurs), 3 journées ont été réalisées et ont concerné 22 communes.





# Un label

## Les actions labellisées

Grenoble Alpes Métropole s'engage pour sensibiliser et informer sur les risques technologiques sur son territoire

De 2019 à 2021, **Grenoble Alpes Métropole** a entrepris plusieurs actions à destination du grand public :

- un site internet éducatif et pédagogique sur les risques technologiques et la résilience ;
- une information sur les risques et accompagnement des entreprises et des commerces dans la réduction de la vulnérabilité aux aléas technologiques ;
- une caravane métropolitaine des risques, pour aller à la rencontre des habitants les plus exposés ;
- un accompagnement pour la réalisation de travaux sur l'habitat en zone exposée aux risques technologiques.



# Pièce de théâtre « Oui mais si ça arrivait ? »

La compagnie théâtrale Essentiel Ephémère et la délégation Rhône-Alpes de l'Institut français des formateurs Risques majeurs et protection de l'environnement (IFFO-RME) ont créé un spectacle de théâtre autour des risques majeurs destiné aux établissements scolaires du 1er degré (feux de forêt, mouvements de terrain et risques volcaniques, risques météorologiques, risques technologiques). Cette action a été menée en lien avec les rectorats de Lyon, Clermont-Ferrand et Grenoble.

7 représentations ont été proposées au printemps 2019 à travers la région. Une dizaine sont encore prévues à l'automne pour les classes dans les différents bassins de risques.

## Escape game sur les risques

L'association MNLE69 a mis au point un jeu de société sur la thématique des risques industriels majeurs. Le scénario proposé prend place dans une usine où se produit une fuite de produit toxique. Les différents plans de secours doivent être déclenchés et les consignes de sécurité appliquées pour progresser dans la partie. Accessible à partir de 12 ans, ce jeu constitue également un outil pédagogique pour les collègiens et les lycéens. Cette action est menée dans le cadre du plan d'éducation au développement durable de la Métropole de Lyon.

L'ensemble du jeu est mis à disposition gratuitement sur le site internet du MNLE69.



# Un label Les actions labellisées

# D'autres exemples d'actions labellisées

### Premier forum de la prévention et de la sécurité

Conférences (dont une sur les risques industriels et la campagne d'information du public), démonstrations, stands d'information... La mairie de Givors a organisé, le 8 septembre 2018, un évènement pour mettre en exergue l'engagement et le professionnalisme des acteurs de la prévention et de la sécurité.

### Formation des agents municipaux de la ville de Saint-Fons

85 agents de la ville de Saint-Fons ont assisté à une formation sur les consignes de sécurité durant l'automne 2018. Elle était articulée autour de trois axes : la sécurité incendie, les risques majeurs et la sûreté.

### Organisation d'une conférence pour la région grenobloise

Le 11 janvier 2019, l'Université Inter-Ages du Dauphiné a réuni 150 personnes autour d'une conférence sur les risques industriels de la région grenobloise.

#### À Lyon : Les gestes qui sauvent

Du 13 au 18 mai 2019, la ville de Lyon a organisé La semaine des gestes qui sauvent pour le grand public. L'occasion pour le secrétariat de campagne de tenir un stand et de faire connaître le signal d'alerte et les consignes à appliquer.

La pièce de théâtre « Et si ca arrivait ? » a été proposée aux enfants en périscolaire.

### Sensibilisation des entreprises

L'association Résiliances a proposé une formation professionnelle à destination des entreprises riveraines ayant pour objet la connaissance des risques majeurs et les moyens de s'en protéger (connaissance des phénomènes dangereux, connaissance de l'alerte et des consignes de sécurité...).

#### Arlette la tortue d'alerte

Le secrétariat de campagne, avec l'Éducation Nationale, a remis à jour les fiches pédagogiques d'Arlette, la tortue d'alerte pour le jeune public. Voir le site internet : www.lesbonsreflexes.com

### • Visites thématiques au Musée des Tissus et des arts décoratifs de Lyon

Un parcours thématique destiné à des classes de collégiens et lycéens permet d'appréhender les risques majeurs en lien avec des œuvres artistiques spécialement choisies et commentées par une médiatrice. Ce projet élaboré par le rectorat de Lyon a vu participer une dizaine de classes au printemps 2019 et sera reconduit pour l'année scolaire 2019-2020.





# Contacts u t i l e s

# Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL)

Responsable mission communication // Contact presse
 Géraldine Derozier // geraldine.derozier@developpement-durable.gouv.fr

## Coordonnées du secrétariat de campagne

Animatrice du SPPPY
 Corinne Thievent // corinne.thievent@developpement-durable.gouv.fr

Animateur du SPIRAL
 Guillaume BREJASSOU // guillaume.brejassou@developpement-durable.gouv.fr

Secrétaire générale APORA
 Isabelle CHARPIN // icharpin@apora.org

## Grand Lyon métropole

Attaché de presse
 Régis Guillet // rguillet@grandlyon.com

## Grenoble Alpes métropole

Responsable des relations avec les médias
 Alexandra Couturier // alexandra.couturier@lametro.fr

## Pour en savoir plus sur les actions pédagogiques

## Académie de Lyon

Christine Kieffer // christine.kieffer@ac-lyon.fr

### Académie de Grenoble :

Jean-François Leblanc // jean-francois.leblanc@ac-grenoble.fr

## Académie de Clermont Ferrand

Christian Peymaud // christian.peymaud@ac-clermont.fr



















